



## « Foi chrétienne et pluralité du point de vue réformé » ; information

### Proposition :

Le Synode prend connaissance de la nouvelle publication des Églises réformées Berne-Jura-Soleure: «Foi chrétienne et pluralité du point de vue réformé ».

### Explications

#### *Point de départ de la publication*

La pluralité religieuse et idéologique toujours plus flagrante fait partie des transformations majeures de la société européenne actuelle. Les Églises ne sont pas dispensées de réagir à cette diversification. Elles ne peuvent pas éviter de réfléchir aux implications de la coexistence de différentes perspectives sur leur proclamation, leur action et l'image qu'elles se font d'elles-mêmes.

Le présent document de référence, rédigé sur mandat du Conseil synodal des Églises réformées Berne-Jura-Soleure, constitue une mesure allant dans le sens de l'un des cinq objectifs de législature – « Être réformé dans un monde pluriel » – du programme de législature 2020-2023.

À travers cette nouvelle publication, les Églises réformées Berne-Jura-Soleure souhaitent contribuer à la réflexion de notre Église sur sa position vis-à-vis de la société plurielle et multireligieuse. Ce texte est donc principalement destiné à un usage interne; ses premiers destinataires sont les membres de l'Église, en particulier les collaboratrices, les collaborateurs et les bénévoles. Cependant, il a aussi été conçu pour répondre à l'intérêt de nos partenaires extérieurs et entend rendre compte de la manière dont la population réformée appréhende son rapport avec les personnes ayant d'autres croyances et idéologies sur notre territoire ecclésiastique.

Le document, dans les deux intentions qu'il poursuit, vise à favoriser le partage plus conscient et plus positif de la vie en société entre les chrétiennes et chrétiens de tradition réformée et les personnes et groupements qui ont d'autres conceptions religieuses ou qui n'en ont aucune.

La publication s'adresse en premier lieu aux pasteures, pasteurs, catéchètes, collaboratrices socio-diaconales et collaborateurs socio-diaconaux, et aux membres des conseils de paroisse qui recevront le document en version électronique. Le format électronique sera certainement aussi le plus utilisé pour diffuser le document vers l'extérieur. Néanmoins, on

peut supposer qu'une version imprimée sera plus à même d'attirer l'attention de certains destinataires (p.ex. directions d'Église ou partenaires œcuméniques, multireligieux, etc.) qu'un simple envoi par mail. Le document est donc également disponible au format papier.

### *Contenu de la publication*

Ce document entend présenter la relation entre foi chrétienne et pluralité d'un point de vue réformé. La nécessité de se situer soi-même saute aux yeux lorsqu'il est question au chapitre V de décrire la relation avec les autres communautés religieuses; l'invitation au dialogue devient alors particulièrement explicite: loin d'adopter une position de supériorité, de jugement et de condamnation, le document expose l'attitude et la manière d'agir que l'on peut attendre d'une personne chrétienne dans son rapport à la pluralité.

Le document de référence «Foi chrétienne et pluralité du point de vue réformé» commence par introduire et présenter brièvement le propos (chapitre I, Motivation et fondements), puis passe directement à la définition réformée de la pluralité, qui ressort déjà du canon biblique et de ses délimitations (chapitre II, Unité et diversité du canon biblique). Il ressort du chapitre suivant que la pluralité n'est pas étrangère à la foi chrétienne réformée et qu'elle est légitime sur la base de notre texte sacré (chapitre III, Pluralité dans les Églises réformées). Selon ce principe, l'expérience réformée de la diversité devrait être synonyme d'aptitude élevée au pluralisme. À partir de ce point de vue interne, le document élargit progressivement le propos (chapitre IV, Œcuménisme et Église universelle; chapitre V, Diversité des religions; chapitre VI, Laïcité; enfin, chapitre VII, Pluralité sociale). Une expérience globale de la pluralité est donc inscrite dans notre foi. Dès lors, deux questions sensibles peuvent être abordées: le sens de la mission (chapitre VIII, Mission), concept toxique tant dans le contexte œcuménique que dans le contexte interreligieux et laïc; puis, la question de l'image qu'une Église se voyant dans une position de plus en plus minoritaire se fait d'elle-même (chapitre IX, Christianisme en minorité).

La réalisation d'un mini-glossaire est notamment le fruit des discussions au sein du groupe de réflexion (Amira Hafner-Al Jabaji, Christine Lienemann, Karin Mykytjuk, Heinz Bichsel, Martin Hirzel, Mathias Tanner, Christian Walti, Matthias Zeindler) qui s'est penché sur les premières versions du texte. En effet, le texte recourt à des termes dont l'acception est probablement comprise par les destinataires de «l'intérieur», mais qu'il est nécessaire de clarifier pour les destinataires extérieurs.

Le Conseil synodal espère que ce point de vue des Églises réformées Berne-Jura-Soleure sera largement diffusé au sein de leur environnement pluriel, et que son contenu suscitera un débat engagé sur notre territoire ecclésiastique et au-delà.

Le Conseil synodal

Annexe

Publication «Foi chrétienne et pluralité du point de vue réformé»